



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

**Afssa – dossier n° 2060359**  
**dossier lié n° 9100365**

Maisons-Alfort, le 23 janvier 2007

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
AGDIS, n° intrant 2060359**

LA DIRECTRICE GENERALE

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13 octobre 2006 d'un dossier, déposé par Syngenta Agro SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AGDIS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence CELIO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9100365, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2013 ;

Considérant cependant que la composition intégrale déclarée pour AGDIS n'est pas strictement identique à celle déclarée pour CELIO, un des coformulants étant de nature différente ;

**L'Afssa émet un avis défavorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AGDIS, présentée par Syngenta Agro SAS.**

**Pascale BRIAND**